

Le 02/09/2025

Courrier aux éleveurs inscrits au SPACE 2025

Une épidémie de FCO3 et FCO8 touche l'ensemble de la Bretagne. Peu de foyer de MHE ont été détectés cette année, mais ce virus reste menaçant.

Dans ce contexte sanitaire préoccupant pour tous les éleveurs et l'ensemble de la filière, GDS Bretagne, en tant qu'association sanitaire représentative du collectif des éleveurs, met tout en œuvre pour garantir la santé des élevages.

La faible couverture vaccinale FCO3 et FCO8 en Bretagne ne permet pas une bonne immunité collective pour limiter les contaminations. Dans ce contexte, les rassemblements d'animaux constituent un risque de diffusion de ces maladies.

Le Bureau et le Conseil d'Administration de **GDS Bretagne**, au vu de cette **situation exceptionnelle**, préconise **l'annulation des rassemblements de bovins, ovins et caprins en Bretagne en 2025**.

Nous avons rencontré les organisateurs du SPACE qui comprennent la position de GDS Bretagne. Ils souhaitent pour le moment **maintenir cette manifestation**.

Vous avez inscrit des animaux pour y participer.

Nous vous rappelons que le certificat sanitaire indique que « L'exploitation reconnue « foyer » FCO3/8 ou MHE au titre de la réglementation n'est pas autorisée à participer au SPACE ». De plus, en acceptant le certificat, vous vous engagez à « Ne pas avoir constaté, dans les 30 jours précédent la manifestation, de signes cliniques MHE et/ ou FCO ou toutes autres maladies contagieuses... ».

Enfin, nous vous informons que **tout résultat positif PCR FCO3 ou 8 ou MHE sur les bovins présentés dans la période des 14 jours avant le SPACE bloque la participation de ces bovins**.

Si vous souhaitez maintenir votre participation, nous vous conseillons de ne présenter que des animaux valablement vaccinés FCO3/FCO8. Nous préconisons le respect rigoureux des mesures de biosécurité, en particulier la désinsectisation des bovins et des moyens de transport (camions, bœtaillères). Il faut également vous assurer que cette désinsectisation sera efficace pendant toute la durée du déplacement.

Nous demandons également de respecter une quarantaine des bovins au retour, afin d'éviter tout risque de contamination de votre élevage et des élevages voisins.

N'hésitez pas à contacter votre vétérinaire sanitaire si vous avez un doute sur l'état de vos animaux.

Enfin, GDS Bretagne, en accord avec l'ensemble du collectif des éleveurs, des organisations Vétérinaires et de l'Administration, rappelle que la meilleure des protections est la vaccination.

Nous conseillons donc vivement, pour tous les éleveurs bretons, la vaccination de l'ensemble des bovins de vos cheptels vis-à-vis de la FCO3, la FCO8 et la MHE.

Comptant sur votre vigilance.

Cordialement,

RADENAC Hervé
Président de GDS Bretagne

